FICHE D'INSCRIPTION

COLONIES HIVER & PRINTEMPS 2027

INSCRIPTIONS DU 22 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2026

01 | RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SALARIÉ

Nom – Prénom : ..... Matricule : .....

Portable : ____ ____ ____ ____ ____ Mail : .....

02 | RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) SÉJOUR(S)

PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	SÉJOUR / CHOIX DE L'ACTIVITÉ	DATE

03 | DOCUMENTS OBLIGATOIRES

☐ Copie de votre avis d'imposition ou de non-imposition 2026 sur les revenus 2025 (toutes les pages).

Sans ce document, votre inscription ne pourra pas être prise en compte.

04 | ENGAGEMENT ET SIGNATURE

Lorsque vous déposez votre dossier d'inscription Colonies, votre responsabilité est engagée. Tout désistement après l'inscription donnera lieu au paiement d'éventuels frais facturés par le fournisseur.

Date : ..... Signature : .....

05 | COMMENT EST CALCULÉ LE TARIF ?

Un abattement de 10 % est appliqué sur le coût réel du séjour, puis votre quotient familial (de 30 % à 70 %). Une réduction complémentaire s'applique pour plusieurs enfants partant à la même période (printemps, été ou hiver), et non sur l'année :

2 enfants : 5 % • 3 enfants : 10 % • 4 enfants et plus : 15 %

L'enveloppe vacances ne peut pas être utilisée pour le paiement des colonies.

EXEMPLE 1 • Un enfant – séjour « Floride » – coefficient 30 %

2 900 € – 10 % = 2 610 € – 30 % (QF)

1 827,00 € à régler par la famille

EXEMPLE 2 • Deux enfants – même séjour – coefficient 30 %

2 900 € × 2 = 5 800 € – 10 % = 5 220 € – 30 % (QF) = 3 654 € – 5 %

3 471,30 € à régler par la famille

La commission enfance - f.lemarchand@csesafrannacelles76.org